

BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

Le pont de la Moutonne a été restauré avec des considérations environnementales

La remise des travaux réalisés sur l'ouvrage hydraulique de la Moutonne a eu lieu vendredi. Cogéré par l'association syndicale des propriétaires des marais (ASA) -représenté par Luc Gagnerot- et la CCE, il s'inscrivait dans le cadre de la 4^e tranche de travaux du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin-versant de la Livenne, par la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), comme l'a précisé le directeur du service eau et environnement à la CCE, Guéric Gabriel.

Cet ouvrage, qui dessert le Montalipan et la Ceinture, gère le niveau d'eau dans les marais. Il a déjà une longue vie derrière lui, en témoigne la date de 1873 gravée dans la pierre, indiquant sa première installation. Si le bâti en béton de 1980 est en bon état, la partie métallique de la porte à flot « était pourrie », confirme Valentin Ciret, pour Socapa, le maître d'œuvre et Mickael Thibaud, pour Eviaa Marine, qui a réalisé les parties les portes et vantelles.

« On innove »

Des portes à flots qui se ferment et s'ouvrent avec la marée, une vantelle aménagée dans la pelle qui se ferme de bas en haut pour mieux réguler le débit de l'eau et laisser passer les poissons, principalement la civelle : tout a été étudié pour améliorer le pro-



Ils ont participé à la restauration de l'ouvrage de La Moutonne. P.R.

blème de la continuité écologique, « qui a été résolu » assure Guéric Gabriel. « C'est la première fois qu'une pelle se ferme de cette manière, on innove à chaque fois », se réjouit le directeur du service eau et environnement.

« Un ouvrage bien utile pour la gestion de l'eau », reprend le maire de Braud Jean-Michel Rigal. De son côté, le vice-président de la CCE, Philippe Labrieux, a détaillé le coût de l'entreprise. Le mon-

tant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 152 502 euros TTC, financés à 40 % par la CCE (50 000 euros HT), à 30 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne (38 000 euros HT). Mais pas seulement, le Conseil départemental a participé au financement à hauteur de 30 % (38 000 euros hors taxe) « pour aider à la biodiversité et la continuité piscicole », a précisé Élodie Bouchon.

Philippe Rucelle